

Le village se met aux normes de la défense incendie

La pose d'une cuve de 120m3



[Impressionnante la cuve de 120 m3.](#)

La défense incendie est un sujet qui mobilise les élus des communes. Une opération qui a un coût et pour beaucoup de villages, c'est un investissement important au vu du budget communal.

Un événement pour cette petite localité de 63 âmes dont les habitants ont assisté à la pose d'une cuve de 120 m3.

"Noyelles-les-Humières a des ressources très limitées et il nous a fallu chercher à réaliser cette opération en minimisant les dépenses tout en restant efficaces puisque nous possédons 3 bouches incendie dont 2 sont obsolètes », explique le maire Gérard Cucheval qui a opté pour l'intervention d'une entreprise locale.

« Nous avons fait appel à Loc'pelle, l'entreprise d'Emmanuel Hédin d'Eclimeux, créée il y a 2 ans mais dont le patron a une expérience de 12 ans dans le domaine puisqu'il était salarié des Ets Lefrançois ».

Loc'pelle s'est chargée du terrassement afin de creuser l'emplacement de cette cuve qui est enfouie sur la place du village au lieu de l'ancienne mare qui avait été remblayée dans les années 55 et qui servait auparavant de déversoir des eaux pluviales.

Après la pose de la cuve, l'entreprise d'Eclimeux a effectué le réaménagement cet espace public qui accueille chaque année la bulle pour les festivités de la ducasse. La plate-forme sera aménagée en schiste rouge.

Jeudi matin, tous attendaient l'arrivée de la cuve par convoi exceptionnel. Une cuve qui a été conçue par les [Ets Lebriez de Moringhem](#). « Il nous faut environ 100h pour concevoir avec des méthodes robotisées cette cuve métallique de 8 ml d'épaisseur, une épaisseur qui permet ensuite de pouvoir passer sur le terrain en toute sécurité », expliquait Régis Lebriez, venu superviser l'installation de cette réserve incendie, l'unique qui sera installée dans le village et qui couvrira l'ensemble des risques pour cette commune qui compte 4 exploitations agricoles.

L'installation de la cuve grâce à une grue spécialement venue de Belgique s'est faite avec une précision au centimètre.

« Nous sommes allés dans l'entreprise pour connaître les techniques de conception » note au passage le maire qui remercie les agriculteurs qui ont accepté d'évacuer les 250 m3 de terre (une cinquantaine de remorques pour 450 tonnes à évacuer).

Le coût total des travaux s'élève à 26 000 euros HT, subventionnés à hauteur de 65 % (25 % par le conseil général et 40 % par l'état), le reste étant assuré par les fonds propres de la commune et par un emprunt.

Yves Demailly, président du syndicat des eaux de la région d'Humières qui compte 12 villages, et les élus des environs assistaient à cette installation, eux qui seront aussi confrontés à cette mise aux normes de la défense incendie.